

www.cic.fr



Recueil des prix des principaux produits et services aux Professionnels et Associations

au 1^{er} janvier 2021.



01/2021 - réf. : 442286 - Crédit photo : © Adobe Stock



Construisons dans un monde qui bouge.



Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande ou via www.cic.fr

Prix et TVA

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

Bonne exécution des contrats - Réclamations

Les demandes du CLIENT portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la BANQUE, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la BANQUE sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la BANQUE, soit par courriel ou par courrier. L'adresse e-mail de la banque est disponible sur le site www.cic.fr


Le CLIENT peut aussi appeler le numéro dédié :

 **N°Contact Cristal 0 969 320 606**
APPEL NON SURTAXE

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.cic.fr

Filbanque, vos opérations en ligne :

- par téléphone  **0 892 700 300** Service 0,35 € / min + prix appel
- site Internet www.cic.fr
- application CIC pour smartphone, disponible sur Google Play store ou l'Apple Appstore

Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre chargé d'affaires qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.cic.fr si vous êtes abonné à un contrat Filbanque
- par téléphone en France (*) 03 88 39 85 78
- par téléphone depuis l'étranger (*) + 33 3 88 39 85 78

(*) Numéro non surtaxé, coût selon opérateur.

- 3 > **Gestion du compte**
Services courants
Informations
Suivi particulier du compte
Contrats Professionnels
Arrêté de compte
- 5 > **Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA**
Définitions et informations pratiques
Moyens de paiement - Les encaissements
Moyens de paiement - Les paiements
- 9 > **Moyens de paiement internationaux**
Définitions et informations pratiques
Frais liés aux opérations internationales
Moyens de paiement à l'export
- Les encaissements
Moyens de paiement à l'import
- Les paiements
- 11 > **Monétique**
Solutions d'acceptation
Commissions d'acceptation
Cartes
- 13 > **Banque à distance**
Abonnements à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail
- 14 > **Crédits**
Financements court terme
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises
Financements moyen et long terme
- 15 > **Garanties**
Engagements par signature donnés sur la France
Actes de garantie reçue
Autre service aux professionnels
Hub Business Solutions (HBS) by Epithète
- 16 > **Épargne financière**
Transactions
Conservation et gestion
- 17 > **Assurances**
Assurances des emprunteurs et des comptes
Protection des biens
- 18 > **Informations**

Services courants

Mise à disposition de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, à domicile, à la demande du client :	
- conditionnement et envoi simple, par envoi ⁽¹⁾	2,05 €
- conditionnement et envoi en recommandé avec A.R., par envoi ⁽¹⁾	3,10 €
Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, les relevés d'identité bancaire (à la demande), les virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, les opérations de caisse, les remises de chèques, les dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique (en inclusion : paiements d'opérations sur Internet et retraits d'espèces dans l'UE) et deux formules de chèques de banque par mois.	Gratuit ⁽⁴⁾
Clôture ou transfert d'un compte courant hors CIC	55,00 €

Informations

Relevé de compte, envoi postal :	
- mensuel	Gratuit
- autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,90 €
Avis d'opéré (débit/crédit) complémentaire par courrier	1,90 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,90 €
Souscription au service Web Relevés ⁽²⁾ (dématérialisation des documents sur Filbanque)	Gratuit ⁽³⁾
Réédition d'extrait de compte, par ligne	0,10 €
- minimum	18,50 €
Frais de recherche de documents :	
- ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 € HT
- ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe, à partir de	50,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts	7,80 €
Délivrance d'une attestation (attestations d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière...)	19,00 € HT
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	185,00 € HT
Copie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	7,00 €
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	21,00 €
Gestion des pouvoirs et des autorisations	
Actualisation du dossier administratif et juridique, à partir de, par an	200,00 €

Suivi particulier du compte

Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽⁴⁾	30,00 €
Frais annuels de tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽⁴⁾	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 € ⁽⁵⁾
Commission d'intervention : Somme perçue par la banque pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
- par opération	9,90 €
- plafond journalier	39,60 €

[1] Hors frais postaux.

[2] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

[3] Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

[4] Dans la limite du solde créditeur du compte.

[5] Tarif pour chaque lettre.

[*] Conformément à la réglementation.

Suivi particulier du compte (suite)

Frais par saisie-attribution	110,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
- maximum	90,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Impayé sur échéance de prêt, lettre de relance	19,90 €

Contrats Professionnels

Cotisation à une offre groupée de services, par mois, à partir de	13,30 € HT ^(*)
Réduction mensuelle en cas de détention d'une Formule Web ⁽¹⁾	- 0,50 €

[*] Plus TVA sur l'abonnement Filbanque.

[1] Pour tout contrat souscrit avant le 01/01/2019, si vous détenez la Formule Web (hors Association), vous bénéficiez d'une réduction mensuelle de la cotisation tant que les conditions d'obtention de la Formule Web, indiquées sur votre contrat, sont remplies.

Les Contrats Professionnels CIC réunissent un ensemble de produits et services dont l'abonnement mensuel est plus économique qu'une souscription de produits et services à la carte.

Exemple de produits et services : carte professionnelle, Filbanque, Prosécurité...

Les Contrats Professionnels offrent des options à prix préférentiels et la gratuité de certains services.

Arrêté de compte

Intérêts débiteurs

Condition générale en absence ou au-delà d'une autorisation :	plafond du taux réglementaire ^(*) minoré de 0,05 %
---	---

[*] Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêt.

Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
-----------------------------------	--------

Commission limitée aux intérêts débiteurs.
Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêt, multiplié par le nombre de mois qui la compose.

Commission d'immobilisation	0,60 %
-----------------------------	--------

Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période, si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).

Commission de dépassement	0,25 %
---------------------------	--------

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période et l'autorisation.

Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par mois, à partir de	34,00 €
Commission de mouvement	2,00 ‰
- minimum par arrêté trimestriel	14,00 €
Fusion d'échelles d'intérêts	

Définitions et informations pratiques

L'Espace Economique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

La zone SEPA ou Espace SEPA (Single Euro Payment Area) est composé de l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man, Saint-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit de nouveaux moyens de paiement "SEPA" (en EUR) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, les effets de commerce ou les virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en EUR,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option "SHA"),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais :

Pour les virements au sein de l'EEE libellés dans une devise de l'EEE, la 2^{ème} Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais "SHA" (frais partagés), les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option "SHA".

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Moyens de paiement - Les encaissements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)	
Emission de SDD par télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par SDD CORE	0,41 €
• commission de service par SDD B2B	0,50 €
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	15,60 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
• demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
• intervention sur ICS	
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)	
Réception d'un SCT	Gratuit
Réception d'un virement instantané	Gratuit
SEPAmail	
Demande d'Identifiant Créancier SEPAmail (ICQX)	40,00 €
Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle :	
• contrôle en différé	0,80 €
• contrôle en temps réel	0,90 €

Moyens de paiement non SEPA

Versements d'espèces en EUR	
Versement d'espèces en EUR « grands remettants » ⁽¹⁾ , par remise	Gratuit 6,25 €
Comptage :	
• billets triés	1,75 ‰
• monnaie en vrac	11,00 ‰
• écart de comptage [différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque]	10,00 €
Comptabilisation sur fichier	
Chèques en EUR payables en France hors collectivités d'outre-mer	
Remise de chèque(s) au guichet ou au GAB, par chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) « grands remettants » ⁽²⁾	
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :	
• inférieur ou égal à 50,00 €	Gratuit
• supérieur à 50,00 €	16,20 €
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France) ou dans une collectivité d'outre-mer	cf. moyens de paiement internationaux
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France	
Télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par effet	0,54 €
Papier :	
• frais par remise	17,00 €
• commission de service par effet	5,80 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées :	
• effet remis retourné impayé	18,50 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux
Virements non SEPA reçus	
Virement de trésorerie en EUR en provenance de la zone SEPA (dont France)	Gratuit
Virement de trésorerie en EUR en provenance d'un pays hors zone SEPA	cf. moyens de paiement internationaux
Remises documentaires et crédits documentaires	

(1) Au-delà d'une moyenne de 10 000 € en billets par mois et/ou de 1 500 € en monnaie par mois, ou à partir de 5 remises par mois.

(2) Au-delà d'une moyenne de 200 chèques remis par mois.

Moyens de paiement - Les paiements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)		
Mise en place d'un mandat de prélèvement ou modification du mandat	Gratuit	
Paiement d'un prélèvement	Gratuit	
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Alertes CIC ^[1]	cf. page 14	
Rejet :		
· frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :		
· prélèvement ≤ 20,00 €	Montant du prélèvement	
· au-delà	20,00 €	
· autres motifs	15,00 €	
Opposition ou révocation de mandat		
	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Création liste de créanciers autorisés	15,00 €	20,00 €
Ajout d'un créancier autorisé	5,00 €	10,00 €
Interdiction d'un créancier	15,00 €	20,00 €
Enregistrement d'un mandat B to B	10,00 €	15,00 €
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)		
Frais par virement occasionnel :		
· entre vos comptes	Gratuit	Gratuit
· autres destinataires	0,21 €	5,81 €
Frais par virement instantané	3,00 €	
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent, en faveur d'un compte dans une autre banque	Gratuit	7,50 €
Frais par virement permanent	0,21 €	0,21 €
Virements sur liste/multiples :		
· frais par remise	2,65 €/jour	16,00 €
· commission de service par virement	0,21 €	4,40 €
Frais par virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	8,00 €	
Factures Acceptées à Échéance (FAE)		

[1] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

Moyens de paiement non SEPA

Espèces			
Retrait d'espèces en EUR en agence sans émission de chèque	Gratuit		
Commande ou échange d'espèces en EUR, suivant la volumétrie et la fréquence			
Chèques en EUR payables en France			
Lettre chèque			
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	15,00 €		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	33,00 €		
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :			
· chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €		
· chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €		
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €		
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,00 €		
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)			
cf. moyens de paiement internationaux			
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France			
Règlement, par échéance :			
· avec convention de paiement sauf désaccord ^[1]	1,00 €		
· sans convention de paiement sauf désaccord	21,00 €		
Incidents/rejets :			
· insuffisance de provision	20,00 €		
· demande de prorogation	32,00 €		
· pas d'ordre de payer, paiement partiel	20,00 €		
· autres motifs	Gratuit		
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)			
cf. moyens de paiement internationaux			
Virements non SEPA émis		Télétransmission ou Internet	Au guichet
Virement de trésorerie en EUR à destination de la zone SEPA (dont France)		6,30 €	11,90 €
Virement de trésorerie en EUR à destination d'un pays hors zone SEPA		cf. moyens de paiement internationaux	
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)		6,30 €	11,90 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)		3,00 €	
Remises documentaires et crédits documentaires			

[1] Gratuit dans le Contrat Professionnel Global.

Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA (cf. définition page 5), ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- « **OUR** » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux du CIC, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- « **SHA** » [SHARE] : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « **BEN** » [BENEFICIARY] : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE libellés dans une devise de l'EEE, la 2^{ème} Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option « SHARE » (frais partagés), les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Frais d'intervention/de correspondants :

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Frais liés aux opérations internationales

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
• récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
• jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰
• au-delà	0,25 ‰
• minimum	16,00 €
Frais de saisie	5,60 €
Frais par virement occasionnel incomplet	5,00 €
Commission de règlement par chèque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour « virement express »	15,15 €
Impayé et modification sur chèques et effets	27,00 €
Avis de sort, relance	10,00 €

Moyens de paiement à l'export - Les encaissements

Virements ordinaires internationaux (*)	
Commission de rapatriement	17,50 €
Virements de trésorerie internationaux (*)	
• sans change	15,00 €
• avec change	31,00 €
Chèques (*) [1]	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin « SBF » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement « CAE » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	20,00 €
• frais de dossier	23,00 €
Effets (*)	
Commission d'encaissement	1,00 ‰
• minimum	19,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

Moyens de paiement à l'import - Les paiements

Virements ordinaires internationaux (*)	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Virements de trésorerie internationaux (*)	
• sans change	16,00 €
• avec change	32,00 €
Chèques (*)	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	43,00 €
Effets (*)	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

(*) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

[1] Les chèques payables dans les collectivités d'outre-mer sont traités en CAE.

Solutions d'acceptation ^[1]

Terminaux de Paiement Électronique - TPE

Abonnement mensuel, assistance téléphonique 24h/24-7j/7, déplacement sur site compris en cas de panne ^[2] :

• TPE Fixe	19,00 € HT
• TPE Radio/Bluetooth	25,00 € HT
• TPE WIFI	22,00 € HT
• TPE Mobile 3G avec carte SIM multi-opérateurs	31,00 € HT
Installation sur site de matériel autonome et logiciel	69,00 € HT
Location de TPE « santé »	
Paiement par carte et transmission Feuille de Soins Électronique (FSE)	

Monetico Mobile+ (Lecteur Bluetooth de cartes de paiement)

Abonnement mensuel, application mobile et assistance incluses ^[2] :

• lecteur de carte de paiement connecté bluetooth	
• application Monetico Mobile+ sur Smartphone	8,90 € HT
• gestion et suivi des encaissements sur Internet (Filbanque)	
Boîtier Monetico Mobile+ disponible à la vente	99,00 € HT

Paiement sécurisé sur Internet

Monetico Paiement :

• licence du logiciel	Gratuit
• frais de mise en service du TPE virtuel, à partir de	150,00 € HT
• abonnement mensuel du TPE virtuel, à partir de	17,00 € HT
• abonnement mensuel du Pack Association	5,83 € HT

PnF (paiement en 3, 4, 5, 10 fois)

Droits d'utilisation par TPE	80,00 € HT
------------------------------	------------

Location d'Éditeur Lecteur de Chèques - ELC couplé à un TPE

Abonnement mensuel maintenance incluse, à partir de	17,00 € HT
---	------------

Services complémentaires

Logiciel pour le paiement sans contact carte et mobile	inclus
Licence pour logiciels bancaires et privés	35,00 € HT

[1] Prestations proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

[2] Tarifs en vigueur pour toute nouvelle souscription.

Commissions d'acceptation

Commission sur encaissement des paiements par carte	
Forfait mensuel petit remittant (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 €
Option petits montants (transactions de moins de 15 €)	
Frais par impayé	20,00 €

Cartes

Cotisations annuelles

Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)	
CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	58,00 €
CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	142,00 €
CB Mastercard Achats Pro, plafond standard :	
• débit immédiat	43,92 € ^[1]
• débit différé	51,84 € ^[1]
• autres plafonds	
CB Mastercard Auto-Entrepreneur	32,00 €
Autres cartes et services	
Supplément pour cartes CVV Evolutif ^[2]	12,00 €
Carte de dépôt sur automate ^[3]	9,00 €
Carte MOA Retrait Monnaie (accès aux automates de gestion de monnaie)	9,00 €
Options disponibles selon la carte :	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	7,90 €
• retraits	5,75 €
• 2 ^e relevé porteur, synthèses porteurs ou entreprises	6,80 €

Paiements et retraits - Cartes en euro

Opérations libellées en EUR dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
• retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Gratuit
Autres opérations ^[4] :	
• paiement par carte, par paiement	2,90 % + 0,30 €
- maximum	9,00 €
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, par retrait	2,90 % + 3,00 €
- maximum	9,00 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	9,00 €

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Rédition d'un code confidentiel	9,70 €
Rédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement du code confidentiel via un GAB CIC ou Crédit Mutuel	9,00 €
Mise en place d'un plafond temporaire au guichet	5,00 €
Opposition de la carte par le porteur	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 €

[1] Cotisation annuelle prélevée mensuellement.

[2] Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement régulier du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). Disponible uniquement sur la CB Mastercard Businesscard.

[3] Gratuit dans le Contrat Professionnel Global.

[4] Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cic.fr).

Abonnements à des services de banque à distance ^(*) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Filbanque

Offre de base, abonnement mensuel :	
- services de gestion des documents et contrats	Gratuit
- services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	11,50 € HT
- au-delà, par tranche de 5 sociétés	+5,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
- gestion de groupes de comptes	20,00 € HT
- base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,00 € HT
- remise de prélèvement	6,50 € HT
- base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvement) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	5,00 € HT
- remise de LCR ⁽¹⁾	2,00 € HT
- suivi virements GPI (Global Payments Initiative)	5,00 € HT
- prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

Service complémentaire, abonnement mensuel

E-cautions (gestion des cautions)	5,00 € HT
-----------------------------------	-----------

Solutions d'authentification forte et certificats de signature

Service Safetrans :	
- lecteur de carte, cotisation annuelle ⁽²⁾	15,00 € HT
- carte Safetrans (en option), par carte fabriquée	7,00 €
Certificats K.Sign Qualified :	
- de 1 à 5 token, par token, par an	53,00 € HT
- au-delà de 5 token	
Licence DIGIPASS, par licence	24,17 € HT

(*) Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux

(1) Gratuit dans les Contrats Professionnels.

(2) Réduction de 20 % dans les Contrats Professionnels.

Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
- TWEB (Transferts WEB)	13,00 € HT
- EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
- EBICS TS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	

Services Logiciels

Hub Business Solutions by Epithète :	
- logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques	Cf. page 15

Consommations

Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	0,09 € HT
Transmission du client vers la banque	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier	5,00 € HT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail

Alertes CIC ⁽¹⁾

Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois	5,00 € HT ⁽²⁾
- au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

(1) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

(2) Réduction de 50 % en cas de détention d'un Contrat Professionnel Global.

Crédits

Financements court terme

Découvert Souplesse Pro

Frais de dossier ⁽¹⁾ :	
- à la mise en place	1 % min. 36 €
- lors d'une modification	1 % min. 18 €
- au réexamen annuel	0,5 % min. 18 €
Intérêts débiteurs	
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,60 %

(1) Réduction de 20 % sur le taux des frais de dossier en cas de détention d'un Contrat Professionnel Global.

Autres découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation, à partir de	90,00 €
Intérêts débiteurs	
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,60 %

Escompte

Frais de dossier, à partir de	90,00 €
Intérêts d'escompte	
Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Commission d'endos	
Frais liés à la gestion des effets	cf. page 6

Mobilisation de créances professionnelles

CIC Factoring Solutions	
-------------------------	--

Affacturation

CIC Factoring Solutions	
-------------------------	--

Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises

Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)

Commission de confirmation	de 0,05 % à 1 %
- minimum	150,00 €

Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification, à partir de	90,00 €
---	---------

Financements moyen et long terme

Frais de dossier	1,00 %
- minimum	120,00 €

Engagements par signature donnés sur la France

Frais de dossier, à partir de	90,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• E-Cautions via Filbanque	25,00 € (*)
• caution ou garantie simple	50,00 €
• caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	50,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	de 1 % à 3 % (**)
• minimum de perception par acte et par mois	11,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	25,00 €
• acte complexe	60,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

(*) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

(**) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Actes de garantie reçue

Constitution des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 70,00 € à 400,00 €
Information des cautions : lettre d'information annuelle	49,00 €

Autre service aux professionnels

HUB BUSINESS SOLUTIONS (HBS) by Epithète

Services logiciels, hébergés en mode SaaS (Software as a Service) fournis par EURO-INFORMATION EPITHETE, filiale du groupe CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE.

LOGICIEL DE COMMUNICATION EBICS

Multi-banques : Abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
Mono-banque	

LOGICIEL DE SAISIE D'OPERATIONS BANCAIRES

(Virements, Prélèvements et Lettres de change (LCR))

Abonnement mensuel, à partir de	10,00 € HT
---------------------------------	------------

LOGICIEL DE GESTION DE TRESORERIE

Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
---------------------------------	------------

LOGICIEL DE GESTION DE FACTURES ELECTRONIQUES

Niveau de service	Liberté	Essentiel	Premium
Abonnement mensuel			
Accès au portail e-factures	Gratuit	9,00 € HT	50,00 € HT

Factures clients

Frais par facture émise dans le mois :			
• jusqu'à 1 000 factures			0,75 € HT
• entre 1 001 et 3 000 factures	1,30 € HT	0,90 € HT	0,70 € HT
• au-delà de 3 000 factures			

Factures fournisseurs

Frais par facture reçue dans le mois :			
• jusqu'à 1 000 factures			0,75 € HT
• entre 1 001 et 3 000 factures	1,30 € HT	0,90 € HT	0,70 € HT
• au-delà de 3 000 factures			

Modules ou services complémentaires

--	--

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre chargé d'affaires.

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages Bourses France + Belgique et Pays-Bas ^(PLF)		Standard ⁽²⁾	Bourse+ CIC ⁽²⁾
Ordres saisis sur Filbanque ⁽¹⁾	Commission proportionnelle	0,60 %	0,50 %
	Minimum de perception	8,15 €	8,15 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres ≤ 40 € (forfait)		5,00 €	
Ordres > 40 €		commission proportionnelle par tranches cumulatives	
Ordres saisis à l'agence	jusqu'à 7 500 €	1,30 %	
	> 7 500 € et jusqu'à 15 000 €	1,10 %	
	> 15 000 €	0,90 %	
	minimum	14,30 €	
commission de prise d'ordre ⁽³⁾		5,00 €	

Courtages Bourses étrangères ^(PLF)		Standard ⁽²⁾	Bourse+ CIC ⁽²⁾
Ordres saisis sur Filbanque ^{(1)(*)}	Commission proportionnelle	0,90 %	0,70 %
	Minimum de perception	45,00 €	40,00 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres saisis à l'agence ^(*)	Commission proportionnelle	1,30 %	
	Minimum de perception	55,00 €	
	Commission de prise d'ordre ⁽³⁾	7,00 €	

Autres titres financiers ^{(4) (PLF)}

OPC du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Droits d'entrée suivant OPC
• ordre saisi sur Filbanque ⁽¹⁾⁽²⁾	Réduction de 50 %
• ordre saisi sur Filbanque ⁽¹⁾⁽²⁾ avec Bourse+ CIC	Gratuit
OPC hors du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale ⁽⁵⁾ :	
• souscription	1 %
• minimum	36,00 €
• rachat	Gratuit
Valeurs non cotées sur un marché organisé :	
• intégration ou cession, par ligne	75,00 €

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(2) Hors frais abonnement banque à distance.

(3) Ordre exécuté ou non.

(4) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.cic.fr

(5) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(*) Liste des pays disponible à votre agence.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

Conservation et gestion

Droits de garde semestriels exprimés en HT ^(PLF)

Perçus d'avance et prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06		Standard ⁽¹⁾	Bourse+ CIC ⁽¹⁾
Commission proportionnelle par tranches cumulatives			
Valeur du portefeuille	≤ 50 000 €	0,1042 %	cf. Avantages Bourse+ CIC
	> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,0833 %	
	> 150 000 €	0,0625 %	
Droits fixes par ligne :			
· valeurs françaises		1,67 €	1,17 €
· valeurs étrangères		3,00 €	2,08 €
· valeurs non cotées		10,00 €	7,00 €
Minimum par portefeuille		16,25 €	11,38 €

Avantages Bourse+ CIC

Abonnement mensuel et optionnel de Filbanque		1,25 € HT
	Nbre d'ordres	Réduction
Réduction de droits de garde, plafonnée à 150 € par semestre et par compte, en fonction du nombre d'ordres exécutés au cours du semestre civil précédent, hors souscription des OPC du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale	6	10 %
	12	20 %
	18	30 %
	24	40 %

Frais de tenue de compte titres ^(PLF)

Forfait semestriel par portefeuille composé exclusivement de valeurs émises par le CIC ou par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et/ou d'actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite	8,33 € HT
--	-----------

Service lié

Transfert de portefeuille hors du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale :	
· par ligne de titres	6,17 € HT
· minimum	61,67 € HT

Gestion

Comptes et portefeuilles gérés	
Flexigestion, frais de gestion semestriels	33,33 € HT

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès internet et hors frais abonnement banque à distance.

Assurances

Assurances des emprunteurs et des comptes

Selon contrats et options choisies	
------------------------------------	--

Protection des biens

Frais de location de coffre-fort, à partir de	70,83 € HT
Assurance automobile	
Homiris (Protection et télésurveillance des locaux Professionnels) :	
· abonnement mensuel, à partir de	29,00 € HT
· installation et mise en service	75,00 € HT
Dépôt de nuit/an	70,00 € HT

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

CIC - Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme au capital de 611 858 064 €
6 avenue de Provence - 75009 Paris
RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

Banque CIC Est

Société anonyme au capital de 225 000 000 €
31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg
RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

Banque CIC Nord Ouest

Société anonyme au capital de 230 000 000 €
33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille
RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

Banque CIC Ouest

Société anonyme au capital de 83 780 000 €
2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1
RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

Lyonnaise de Banque

Société anonyme au capital de 260 840 262 €
8 rue de la République - 69001 Lyon
RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

Banque CIC Sud Ouest

Société anonyme au capital de 214 500 000 €
20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (www.arias.fr) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA ET ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des Assurances et distribué(s) sous la marque CIC Assurances.

Les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par Actions Simplifiée au capital de 53 212 140 € - Siège social : 4 Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 € dont le siège social est au 4 Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 Emetteur : "EURO-INFORMATION EPITHETE".

Les contrats distribués sous la marque CIC Factoring Solutions sont souscrits auprès de Crédit Mutuel Factoring.

Crédit Mutuel Factoring, Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution Société Anonyme au capital de 7 680 000 € dont le siège social est Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - RCS Nanterre 380 307 413. N° TVA Intracommunautaire FR6380307413.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Homiris est un service opéré par EPS.

EPS, SAS au capital de 1 000 000 € dont le siège social est 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - 338 780 513 RCS Strasbourg. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 [référentiel I31] - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31 délivrés par CNPP Cert.(www.cnpp.com).